



Le Saint-Siège

PAUL VI

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 27 décembre 1967

Droits et devoirs du Peuple de Dieu

Chers Fils et Chères Filles,

Vous savez tous que c'est avec un grand plaisir que Nous vous accueillons, que Nous vous saluons et vous bénissons tous. Ces audiences générales, que le Seigneur Nous permet de reprendre, occupent une part toujours plus importante, et presque prépondérante, dans Notre ministère apostolique. Autrefois, aspects occasionnels et complémentaires de l'activité du Pape, elles sont devenues, maintenant, habituelles et constituent une partie essentielle de son service, au centre de l'Eglise de Dieu. Les contacts avec les fidèles du monde entier se font plus fréquents et plus impératifs. Notre travail s'en trouve accru, mais son rayonnement et, s'il plaît à Dieu, sa fécondité augmentent aussi. Nous considérons comme une bénédiction le développement de ces rapports directs avec le peuple de Dieu et Nous Nous proposons d'y répondre avec toute l'intensité de Notre ardeur pastorale. C'est pourquoi, Chers visiteurs, Nous vous accueillons et Nous vous saluons avec joie et de tout cœur, en vous assurant de Notre reconnaissance paternelle pour cette visite, désireux enfin que cette brève mais significative rencontre vous laisse satisfaits et vous donne matière à réflexion.

Le Peuple de Dieu et le laïcat dans l'enseignement du Concile

Nous devons encore vous déclarer que la visite de tant de fils si chers suscite en Nous des réflexions sur les aspects nouveaux que le Concile a voulu étudier et mettre en lumière dans ses exposés sur le Peuple de Dieu, dont nous faisons tous partie, nous qui sommes d'Eglise (cf. Lumen Gentium, n. 32); dans ses exposés sur le laïcat aussi, pour illustrer les prérogatives qui

doivent lui être reconnues et qui peuvent se ramener à deux points dans lesquels se trouve résumée toute la « théologie du laïcat » : la place des laïcs dans l'Eglise de Dieu, l'activité ecclésiale et apostolique à laquelle ils sont appelés, aujourd'hui spécialement.

Vous le savez sans doute, ces prérogatives ont eu une très large résonance dans les [documents conciliaires](#) et Nous ne pouvons pas les oublier, lorsque, comme aujourd'hui, Nous est donné le privilège de Nous entretenir brièvement avec des fils fidèles qui se pressent autour de Nous.

Alors Nous revient en mémoire tout ce que le [Concile](#) a dit sur la dignité des chrétiens, sur les dons que le Saint Esprit fait descendre sur eux, sur leur vocation à la perfection; il Nous semble alors que l'audience se pare d'une lumière surnaturelle et s'imprègne de ferveur spirituelle. Ici, Nous devons vous confier ce que Nous pensons de vous, dans la joie, l'admiration et en remerciant le Seigneur: Nous voyons en chacun de vous un fils de Dieu, un frère du Christ, un être en qui habite l'Esprit-Saint, un être qui est appelé à la sainteté et au salut; nous retrouvons dans cette assemblée une image de l'Eglise, de l'unité et de la charité qui fonde en un unique Corps Mystique du Christ, tous ceux qui peuvent à bon droit s'honorer de porter le nom de chrétien.

Ainsi, dans cette audience, ce n'est plus Nous qui Nous présentons à vous, mais c'est vous qui Nous donnez à méditer sur la fraternité et la paternité qui Nous unissent à vous et que vous rendez présentes à Notre esprit en venant Nous rendre visite.

Chacun a un rôle à jouer dans l'Eglise

Parmi toutes les pensées que votre présence évoque en Nous, il en est une qui prévaut: celle de votre rôle dans l'Eglise de Dieu. Dans les audiences passées, le thème le plus fréquent était celui de la dévotion au Pape, motif principal de la visite qui Lui était faite et de la réponse qu'il donnait à cet acte filial. Maintenant, un autre thème s'ajoute au premier: celui du rôle, c'est-à-dire de l'activité, de la mission, du service que Nos visiteurs exercent dans la communauté ecclésiale. C'est là une constatation évidente lorsque Nous Nous trouvons devant ceux qui, par leur habit et leur profession, manifestant avec évidence leur rôle dans l'Eglise: Nous voulons parler spécialement de vous, prêtres et religieux, qui vous présentez déjà comme membres actifs dans l'Eglise. Mais cela vaut aussi, après le [Concile](#), pour tous les visiteurs, auxquels nous posons secrètement cette question: Que faites-vous dans l'Eglise et pour l'Eglise? Que faites-vous pour la mission de l'Eglise, pour le règne de Dieu, pour votre salut et celui de vos frères dans la société où vous vous trouvez? Etes-vous actifs? Etes-vous apôtres?

Il nous faut, en effet, rappeler le grand principe réaffirmé par le [Concile](#) et déjà énoncé par Notre grand prédécesseur [Pie XI](#): « La vocation chrétienne est par nature également vocation à l'apostolat » ([Apost. Actuosa](#), n. 2). « Dans le Corps du Christ qui est l'Eglise, poursuit le [Concile](#), tout le corps opère sa croissance selon le rôle de chaque partie » (cf. *Ep* 4, 16). C'est là un grand

principe dont l'application devrait assurer le renouveau et l'expansion de l'Eglise. Très belle vérité mais redoutable, spécialement pour vous, laïcs, qui avez l'honneur de voir réaffirmer à votre égard ce principe constitutionnel de l'Eglise: personne n'est inutile, personne ne peut rester passif, inerte et insensible dans la vie de l'Eglise; tous et chacun doivent faire quelque chose pour elle, dans la double perspective qui a présidé son institution: le salut des âmes (outre la gloire de Dieu qui est son tout premier but) et le bien, temporel également, de la société, toujours selon les principes chrétiens.

Un droit mais un devoir

Il s'agit, en même temps, d'un droit et d'un devoir: tout laïc catholique, tout fils fidèle de l'Eglise peut et doit être un élément actif dans l'Eglise. Réfléchissez-y bien. Ce principe de l'apostolat des laïcs, de tous les laïcs fidèles à l'Eglise, peut avoir d'importantes conséquences dans chaque âme, dans les communautés paroissiales, dans la société, dans le monde. Chez beaucoup de gens, même parmi ceux « qui vont à l'Eglise », reste ancrée cette mentalité qu'ils n'ont aucune espèce de responsabilité envers cette Eglise dont ils se réclament. « Cela ne me regarde pas », disent beaucoup; je ne veux pas d'ennuis ni d'obligations; je veux rester libre de mes actes et garder mes idées. Souhaitons qu'il n'en soit pas ainsi.

Fils très chers, gardez comme souvenir de cette audience la requête que vous présente le Pape, avec, en main, les [documents du Concile](#): Aimez l'Eglise, soyez avec elle, faites quelque chose pour elle, soyez des chrétiens authentiques, heureux et fiers d'être associés, par l'Eglise, à la mission de salut du Christ dans le monde.

Que Notre Bénédiction rende ces pensées fécondes en vous.

* * *

Nous adressons Nos souhaits de paternelle bienvenue aux religieuses et laïques du Congo-Kinshasa, du Rwanda et du Burundi, qui viennent d'accomplir un stage de perfectionnement de six mois en Europe avant de faire retour dans leurs pays respectifs où elles seront appelées à assumer d'importantes responsabilités dans l'enseignement.

Vous connaissez, chères filles, l'affection que Nous éprouvons pour votre grand et noble continent. Nous avons eu l'occasion de le manifester récemment dans Notre message *Africae terrarum*. Aussi est-ce bien volontiers que Nous vous encourageons à travailler de toutes vos forces à l'éducation humaine et chrétienne des enfants et des jeunes qui vous seront confiés. Que la grâce du Seigneur et Notre Bénédiction de Père vous accompagnent toujours et partout!

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana